RÈGLEMENT CIRCUIT REGIONAL LOISIRS ADULTES

SAISON 2026/2027

1. **Horaires des compétitions**

Au choix des organisateurs, quant aux jours ou heures. (Samedi et/ou dimanche, ½ journée ou journée entière.)

2. **Armes :** Epée et Fleuret

3. **Catégories : M20 à Vétérans.**
   - Les tireurs participants aux circuits nationaux sont désormais acceptés.
   - Les tireurs M17 ne sont pas acceptés.

4. **Engagements des tireurs**

Les engagements se font de préférence sur l'extranet de la FFE avant le vendredi 23h59 précédant la rencontre.
Droit d'engagement : Individuel : 12 €

5. **Arbitrage**

A partir de 4 tireurs engagés par rencontre, l'inscription d'un arbitre est vivement recommandée.
Dans le cas où il y aurait une insuffisance d'arbitres, l'auto-arbitrage sera accepté.
Les jeunes arbitres en formation sont encouragés à venir prendre de l'expérience.

Indemnisation arbitres : Cf. Règlement fédéral 2026/2027

6. **Formule**

Laissée à l'appréciation du Directoire Technique en fonction du nombre et de l'expérience des participants et du nombre de pistes disponibles.
Formule individuelle de base :
- Néo-pratiquants (0 à 5 ans de pratique d'escrime) mixte : deux tours de poules et classement
- Confirmés Hommes, Dames : un tour de poule avec tableau.

Classement des tireurs pour l'entrée dans les poules suivant le classement régional de la saison précédente pour la première rencontre et le classement régional actualisé pour les suivantes.

Les tireurs n'ayant pas de classement n'auront aucun indice de départ.

7. **Récompenses**

Au minimum les 4 premiers de chaque rencontre sont récompensés.
Pour la finale, les 3 premiers du classement régional des 6 catégories sont récompensées.

8. Envoi des résultats

A l'issue de chaque compétition, les résultats de la compétition doivent être transmis à la Ligue (PDF).
RAPPEL : les clubs organisateurs conserveront les fichiers complets de la compétition jusqu'à la fin de la saison.

9. Classement régional Loisirs

Il est mis à jour par le cadre technique après réception des résultats.
Une compétition spécifique intitulée **Coupe Régional Confirmé** est instaurée.
Cette coupe regroupe l'ensemble des compétitions **régionales de la catégorie Loisir**.
Chaque compétition régionale est prise en compte avec un **coefficient 1** pour l'attribution des points et avoir un classement général.
Le classement final de la Coupe Régional Confirmé est établi en fonction du cumul des résultats obtenus sur l'ensemble des compétitions régionales disputées.

10. Normes des tenues

Cf. Règlement fédéral 2026/2027

11. Calendrier

Les clubs désirant se positionner pour l'organisation d'une rencontre doivent le faire avant le 31 octobre pour être intégré au circuit régional Loisirs.

12. Challenge régional : l'objectif est de d'augmenter les compétitions régionales et de dynamiser la pratique sportive

12.1 Épée :

Voir calendrier régional

Une coupe régionale sera organisée pour la saison 2026/2027 des catégories M11 à Seniors. Elle sera intégrée dans le classement régional mais pas dans le classement national.

Formule : voir chapitre 10

12.2 Fleuret
en attente d'organisation

12.3. Sabre :

en attente d'organisation

Ce règlement est un document officiel de la Ligue d'Escrime Région Sud permettant à la fois aux clubs, enseignants, tireurs, et organisateurs d'appliquer les règles adoptées par l'Assemblée Générale pour la saison 2026-2027. Ce texte reste en vigueur jusqu'à l'adoption d'un nouveau règlement.